

## **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SECONDE CHANCE (ASC)**

---

### **AVANT-PROPOS**

Depuis sa création en 2015, l'Association Seconde Chance (ASC) œuvre avec engagement, rigueur et professionnalisme en faveur de l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité, issus d'horizons divers.

Aider un jeune ayant perdu ses repères à se reconstruire, à retrouver confiance en lui et à s'inscrire positivement dans son environnement constitue le cœur de notre action. À travers des dispositifs éducatifs, psychosociaux et d'insertion, l'ASC s'attache à proposer des parcours individualisés favorisant l'autonomie, la stabilité et l'épanouissement durable.

Consciente des exigences du travail éducatif – marqué par une forte implication humaine et émotionnelle – l'association soutient ses équipes dans le développement de pratiques adaptées, fondées sur la relation éducative, l'écoute et l'innovation sociale. Les transformations positives observées chez les jeunes accompagnés, notamment à l'issue des séjours de rupture et de reconstruction au Togo, donnent pleinement sens à cet engagement.

L'Association Seconde Chance adresse ses sincères remerciements à l'ensemble de ses partenaires, autorités, collaborateurs et soutiens. Leur confiance et leur engagement constituent des leviers essentiels à la pérennité et au développement de nos actions.

### **MOT DU PRESIDENT**

En 2025, l'Association Seconde Chance a poursuivi sa mission avec détermination : offrir aux adolescents en situation de difficulté un accompagnement structurant, bienveillant et porteur d'avenir.

Dans un contexte social et économique exigeant, l'équipe est restée pleinement mobilisée afin de garantir un accompagnement individualisé, respectueux et exigeant. Douze (12) adolescents ont ainsi bénéficié d'un parcours adapté à leurs besoins, favorisant leur développement personnel, éducatif et social.

Je tiens à saluer la résilience et l'engagement des jeunes accompagnés, véritables acteurs de leur évolution. Je remercie également les équipes éducatives et l'ensemble des partenaires pour leur professionnalisme, leur fidélité à nos valeurs et leur implication quotidienne.

L'ASC demeure convaincue que chaque jeune, soutenu avec constance et respect, peut écrire une nouvelle page de son histoire. Ensemble, poursuivons notre engagement en faveur d'une société plus solidaire et attentive à sa jeunesse.

**Coulibaly Baba Ahmed**

**Président de l'Association Seconde Chance**

**Janvier 2026**

## **PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION**

### *HISTORIQUE ET CADRE D'INTERVENTION*

Créée en 2015, l'Association Seconde Chance (ASC) est une organisation engagée dans l'accompagnement éducatif, psychosocial et l'insertion des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité.

Face à des parcours marqués par des ruptures familiales, sociales ou scolaires, l'ASC met en œuvre des dispositifs visant la reconstruction, la stabilisation et l'épanouissement durable des jeunes accueillis.

L'association s'appuie sur une approche globale et individualisée intégrant accompagnement éducatif, suivi psychosocial, stages professionnels, remise à niveau scolaire et séjours éducatifs de rupture.

### *VISION*

Devenir une association de référence, reconnue aux niveaux national et international, dans l'accompagnement social, éducatif et professionnel des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité.

### *MISSION*

Accompagner les enfants et adolescents en difficulté vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle, en renforçant leurs capacités personnelles, éducatives et citoyennes.

### *VALEURS FONDAMENTALES*

Solidarité

Dignité

Engagement

Autonomie

Inclusion

## **CONTEXTE ET PUBLIC ACCOMPAGNÉ EN 2025**

### *PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PUBLIC ACCUEILLI*

En 2025, l'Association Seconde Chance a accompagné douze (12) jeunes, dont dix (10) garçons et deux (02) filles. Six (06) jeunes étaient déjà présents depuis 2024 et six (06) ont intégré le dispositif en cours d'année.

Les jeunes accompagnés, âgés de 13 à 20 ans, sont majoritairement de nationalité française et d'origines diverses. Tous ont bénéficié d'un accompagnement éducatif, psychosocial et d'insertion adapté à leurs besoins.

### *TYPLOGIE DES VULNÉRABILITÉS IDENTIFIÉES*

Les situations rencontrées relèvent principalement de :

Décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage  
Troubles affectifs et comportementaux  
Troubles psychologiques et psychosociaux  
Prédélinquance et comportements à risque  
Ruptures familiales et absence de cadre stable

### *RÉPARTITION PAR ÂGE, SEXE ET DURÉE DE SÉJOUR*

Tranche d'âge : 13 à 20 ans  
Répartition par sexe : 10 garçons / 2 filles  
Durée moyenne de séjour : 6 mois  
Durées individuelles des nouveaux arrivants : 3 à 11 mois

### **ORGANISATION ET DISPOSITIFS D'ACCUEIL**

#### *IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ASC*

L'Association Seconde Chance dispose de son siège social à Bobo-Dioulasso et d'une annexe à Lomé, opérationnelle depuis décembre 2021.

#### *SÉJOURS ÉDUCATIFS DE RUPTURE*

L'ASC organise des séjours éducatifs de rupture d'une durée moyenne de six (06) mois, permettant aux jeunes de s'éloigner de leur environnement habituel et de s'inscrire dans une dynamique de reconstruction.

#### *ACCUEIL EN MILIEU URBAIN ET RURAL*

Si Lomé constitue le principal lieu d'accompagnement (70 % des activités), l'ASC accorde une place essentielle aux immersions en milieu rural (30 %). Ces séjours, réalisés au sein de familles d'accueil partenaires, favorisent l'apaisement, la responsabilisation et la redécouverte de repères collectifs.

### **AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION**

#### *ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF INDIVIDUALISÉ*

##### *Le système du « grand frère / grande sœur »*

Au cœur du dispositif de l'Association Seconde Chance se trouve le système du « grand frère / grande sœur ». Chaque jeune est accompagné individuellement par un éducateur ou une éducatrice référente, avec lequel se construit une relation éducative privilégiée fondée sur la confiance, l'écoute et la proximité.

Le grand frère ou la grande sœur accompagne le jeune dans l'ensemble des dimensions de son séjour : activités quotidiennes, voyages, temps de loisirs, périodes de difficulté, mais également dans la valorisation des réussites. Cette présence constante permet de sécuriser le jeune, de renforcer son estime de soi et de favoriser son engagement dans le projet éducatif.

Des points réguliers sont organisés afin d'évaluer l'évolution du jeune, d'ajuster les objectifs éducatifs et de maintenir un lien étroit avec la structure partenaire en France, notamment dans la perspective du retour.

## *LES JEUNES MAJEURS ACCOMPAGNÉS*

L'accompagnement des jeunes majeurs constitue un axe central de l'action de l'association. En 2025, les jeunes âgés de 18 ans et plus ont bénéficié d'un suivi renforcé visant à sécuriser leur parcours vers l'autonomie et l'insertion durable.

À travers un accompagnement individualisé, l'association a permis à ces jeunes de renforcer leur confiance en eux, de clarifier leur projet de vie et de s'engager concrètement dans des démarches de formation, de stage ou d'accès à l'emploi. Les actions menées ont favorisé une prise de responsabilité progressive, une meilleure stabilité personnelle et une participation active à la vie sociale et professionnelle, contribuant ainsi à prévenir les situations d'exclusion et de rupture de parcours.

### *SUIVI ÉDUCATIF ET COORDINATION DES PARCOURS*

Le suivi éducatif repose sur une observation continue des comportements, des progrès et des difficultés rencontrées par chaque jeune. L'équipe éducative veille à adapter les accompagnements en fonction des besoins spécifiques, tout en assurant une cohérence éducative entre les différents intervenants.

### *ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL ET THÉRAPEUTIQUE*

#### *Intervention de la psychologue*

L'intervention de la psychologue constitue un appui essentiel dans l'accompagnement des jeunes présentant des fragilités émotionnelles ou psychologiques. En 2025, 60 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un suivi psychologique, avec un taux d'atteinte des objectifs supérieur à 80 %.

Ces accompagnements contribuent à apaiser les tensions, à favoriser l'expression des émotions et à renforcer les capacités d'adaptation des jeunes.

#### *Suivi pédopsychiatrique*

Le pédopsychiatre intervient en complément, notamment dans les situations les plus complexes. Bien que certains jeunes puissent exprimer des réticences à ce type de suivi, ceux qui y adhèrent montrent généralement une évolution plus rapide vers une stabilisation émotionnelle et comportementale.

### **ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET ÉDUCATIF**

#### *COURS DE REMISE À NIVEAU*

La majorité des jeunes accompagnés étant en situation de décrochage ou d'arrêt scolaire, les cours de remise à niveau constituent un pilier central du dispositif. Ces cours, obligatoires pour tous les jeunes, visent à maintenir ou reconstruire les bases scolaires nécessaires à une insertion durable.

Chaque jeune bénéficie en moyenne de quatre (04) heures de cours par semaine. Ces temps éducatifs permettent de restaurer la confiance, de développer les compétences de base et de préparer une éventuelle reprise de parcours scolaire ou de formation.

### *SOUTIEN À LA REPRISE SCOLAIRE*

Lorsque cela est possible, l'équipe accompagne les jeunes vers une reprise progressive de leur parcours scolaire ou de formation, en lien avec les familles et les partenaires éducatifs.

### **INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE**

#### *STAGES DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE*

Les stages de découverte professionnelle constituent un levier majeur de remobilisation et d'orientation. Chaque jeune est tenu d'effectuer un ou plusieurs stages, choisis en fonction de ses capacités, de ses centres d'intérêt et de son projet.

En 2025, l'ensemble des douze (12) jeunes accompagnés a bénéficié de stages dans divers domaines : mécanique automobile et moto, menuiserie, plomberie, cuisine, coiffure, entre autres.

#### *RÔLE DES MAÎTRES DE STAGE*

Les maîtres de stage jouent un rôle essentiel dans l'initiation des jeunes aux réalités du monde du travail. Ils contribuent à la transmission de compétences techniques et de valeurs fondamentales telles que la discipline, la ponctualité, le respect et le travail bien fait.

Un suivi conjoint entre les éducateurs et les maîtres de stage permet de renforcer la motivation des jeunes, de développer leurs compétences de base et d'amorcer une dynamique positive d'insertion socioprofessionnelle.

### **ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES**

#### *VOYAGES DE DÉPAYSEMENT*

Les voyages de dépaysement sont organisés quelques jours après l'arrivée du jeune. Ils visent à créer une rupture avec le quotidien antérieur, à faciliter l'adaptation au nouveau cadre et à amorcer la relation éducative.

En 2025, plus d'une dizaine de voyages de dépaysement ont été organisés dans différentes localités (Safiya Copé, Elémé, Atakpamé, Akloa), en lien avec les familles d'accueil partenaires.

Ces séjours permettent d'observer le jeune dans un cadre différent, d'évaluer ses capacités d'adaptation et de travailler sur la gestion des émotions et le respect du cadre collectif.

#### *VOYAGES DE RECADRAGE ÉDUCATIF*

Les voyages de recadrage sont décidés collectivement par l'équipe éducative lorsque certaines situations nécessitent une rupture éducative plus marquée. Ils visent à repositionner le jeune face au cadre, à l'autorité éducative et aux responsabilités collectives.

Les retours observés montrent une amélioration significative des comportements, un apaisement des relations et, dans plusieurs cas, une reprise effective des activités éducatives et professionnelles.

### *EXCURSIONS PÉDAGOGIQUES*

Les excursions pédagogiques sont organisées en petits groupes, en fonction des objectifs éducatifs définis pour chaque jeune. Elles favorisent les échanges, la valorisation des compétences et le travail sur le projet personnel, notamment dans la perspective du retour.

### *CAMPS ÉDUCATIFS EN MILIEU RURAL*

Les camps éducatifs constituent des temps forts du dispositif. Organisés autour d'objectifs précis, ils permettent d'observer les jeunes hors du cadre habituel, de renforcer les compétences sociales et de travailler la vie en collectivité.

En 2025, un camp de quatre jours a réuni jeunes, éducateurs et villageois partenaires. Les objectifs éducatifs ont été atteints à hauteur de 70 %, avec des retours très positifs des jeunes, de l'équipe et des communautés locales.

### *ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS*

Des activités sportives, culturelles et de loisirs sont régulièrement proposées afin de favoriser l'épanouissement, la socialisation et la confiance en soi. Ces temps constituent également des supports éducatifs privilégiés pour travailler la relation et l'engagement.

### **FORMATION ET SOUTIEN DES ÉQUIPES**

La qualité de l'accompagnement proposé par l'Association Seconde Chance repose sur des équipes éducatives formées, soutenues et accompagnées dans leur pratique professionnelle. Consciente des exigences émotionnelles et techniques du travail éducatif auprès d'un public vulnérable, l'ASC a fait de la formation continue et du soutien des équipes un axe structurant de son action en 2025.

### *SÉANCES D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES*

En 2025, l'Association Seconde Chance a institutionnalisé des séances mensuelles d'analyse des pratiques professionnelles, soit douze (12) séances réparties sur l'ensemble de l'année.

Ces temps collectifs ont permis aux membres de l'équipe :

- D'échanger de manière structurée sur les situations rencontrées sur le terrain ;
- D'analyser collectivement les pratiques éducatives mises en œuvre ;
- De prendre du recul face aux situations complexes ;
- De renforcer la cohérence éducative et la dynamique d'équipe.
- Plusieurs thématiques majeures ont été abordées au cours de ces séances, notamment :
- L'adolescence et ses enjeux ;
- La gestion de la communication en situation d'urgence ;
- La communication en milieu professionnel ;
- L'accompagnement des conduites addictives chez les adolescents.

Ces séances ont constitué un véritable espace de soutien professionnel, contribuant à prévenir l'isolement des éducateurs, à limiter les risques d'épuisement et à renforcer la qualité des interventions éducatives.

### *FORMATION SUR LES ADDICTIONS ET LES COMPORTEMENTS À RISQUE*

Au regard de l'intérêt manifesté par l'équipe et de la prévalence des problématiques liées aux addictions au sein du public accompagné, l'ASC a organisé en 2025 une formation spécifique dédiée à l'addictologie.

Cette formation avait pour objectifs :

- De mieux comprendre les mécanismes des addictions chez les adolescents ;
- D'identifier les signes précurseurs et les comportements à risque ;
- D'adapter les postures éducatives face aux situations d'addiction ;
- De renforcer la cohérence des pratiques entre les différents accompagnateurs.

À l'issue de cette formation, les éducateurs se sont déclarés mieux outillés pour intervenir auprès des jeunes concernés, tout en maintenant une posture éducative sécurisante, cohérente et respectueuse. Ce temps de formation a également favorisé la réflexion collective, renforcé les liens d'équipe et contribué à améliorer la qualité globale de l'accompagnement proposé.

### **ACTIONS SOCIALES COMPLÉMENTAIRES**

Au-delà de l'accompagnement des jeunes accueillis en séjour éducatif, l'Association Seconde Chance développe des actions sociales complémentaires en direction d'autres publics vulnérables. Ces interventions traduisent la volonté de l'ASC d'inscrire son action dans une démarche solidaire élargie, répondant aux réalités sociales locales et régionales.

### *ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS LOCAUX*

Depuis 2023, l'Association Seconde Chance accompagne des enfants et adolescents locaux vivant en situation de précarité. Cet engagement vise à garantir l'accès à l'éducation et à prévenir les situations de décrochage scolaire, en prenant en charge les frais de scolarité ainsi qu'une partie des besoins primaires des jeunes concernés.

En 2025, neuf (09) jeunes ont bénéficié de cet accompagnement, dont :

Six (06) élèves scolarisés au primaire ;

Trois (03) élèves scolarisés au collège.

Grâce à un suivi éducatif rigoureux et de proximité, sept (07) jeunes sur neuf (09) ont obtenu des résultats scolaires satisfaisants, soit un taux de réussite de 78 %. Ces résultats confirment la pertinence de l'accompagnement individualisé mis en place, tout en soulignant l'importance de poursuivre et de renforcer ces actions en faveur des jeunes les plus fragilisés.

Par ailleurs, l'ASC a identifié des étudiants en situation de précarité au sein des quartiers d'intervention et les a mobilisés comme intervenants pour assurer des cours de remise à niveau auprès des plus jeunes. Ces étudiants bénéficient en contrepartie d'indemnités destinées à couvrir une partie de leurs besoins essentiels, favorisant ainsi une dynamique solidaire et inclusive.

### *INTERVENTION AUPRÈS DES ADOLESCENTS DÉPLACÉS DU SAHEL*

Depuis 2024, l'Association Seconde Chance a élargi son champ d'action à l'accompagnement d'adolescents déplacés originaires des pays du Sahel, en particulier du Burkina Faso et du Niger, installés à Lomé à la suite de contextes de crise et de déplacement forcé.

En 2025, six (06) adolescents ont été accompagnés dans ce cadre, dont un a bénéficié d'un hébergement temporaire au sein de l'association. Dépourvus de pièces d'identité à leur arrivée, ces jeunes ont été orientés vers les autorités compétentes afin d'engager les démarches d'identification civile nécessaires.

L'ASC a également assuré un accompagnement de première nécessité, incluant l'accès à des douches, à des repas chauds et à un soutien psychosocial, contribuant ainsi à restaurer leur dignité et leur bien-être.

Dans un second temps, les jeunes ont été orientés vers des activités professionnelles rémunérées, adaptées à leur situation et à leurs capacités. À ce jour, l'ensemble des adolescents accompagnés dispose d'une activité professionnelle, se déclare intégré socialement et exprime un sentiment de reconnaissance et de respect au sein de leur environnement.

#### *Exemple de parcours de réussite et d'insertion*

Amidou, adolescent déplacé originaire du Burkina Faso, vivait en situation d'errance à son arrivée à Lomé. Sans emploi stable et sans ressources, il rencontrait de grandes difficultés pour subvenir à ses besoins essentiels.

L'Association Seconde Chance l'a accueilli et hébergé temporairement, avant de l'orienter vers une opportunité professionnelle adaptée. Grâce à un accompagnement individualisé et à un travail de sensibilisation à l'engagement professionnel, Amidou a progressivement stabilisé sa situation.

Aujourd'hui, bien qu'il soit toujours hébergé par l'association, il dispose d'un emploi stable et correctement rémunéré. Il est en mesure de soutenir financièrement sa famille déplacée interne au Burkina Faso, à hauteur de 15 000 à 20 000 FCFA par mois.

Ce parcours illustre de manière concrète l'impact des actions de l'ASC en matière d'autonomie, de dignité et d'insertion durable des jeunes déplacés.

### **RÉSULTATS ET IMPACT DE L'ANNÉE 2025**

L'année 2025 a été marquée par des résultats significatifs et des impacts mesurables, tant sur le plan éducatif, psychosocial que socioprofessionnel. Les actions mises en œuvre par l'Association Seconde Chance ont permis d'accompagner les jeunes vers une stabilisation progressive, une remobilisation personnelle et une meilleure projection dans l'avenir.

#### *RÉSULTATS QUANTITATIFS*

Nombre total de jeunes accompagnés en séjour éducatif : 12

10 garçons

2 filles

Tranche d'âge : 13 à 20 ans

Durée moyenne de séjour : 6 mois

Jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement psychologique : 60 %

Taux d'atteinte des objectifs thérapeutiques : > 80 %

Jeunes ayant suivi des cours de remise à niveau scolaire : 100 %

Volume moyen : 4 heures par semaine et par jeune

Jeunes ayant effectué au moins un stage de découverte professionnelle : 100 %

Secteurs concernés : mécanique automobile et moto, menuiserie, plomberie, cuisine, coiffure

Jeunes accompagnés hors dispositif principal (actions sociales complémentaires) :

Enfants et adolescents locaux : 9

Adolescents déplacés du Sahel : 6

### *RÉSULTATS QUALITATIFS*

Les observations réalisées tout au long de l'année font ressortir des évolutions positives significatives chez la majorité des jeunes accompagnés :

Amélioration du comportement et de la gestion des émotions, notamment chez les jeunes ayant bénéficié de voyages de recadrage éducatif ;

Renforcement de la relation éducative, favorisant l'écoute, la confiance et l'adhésion au cadre, Reprise progressive des activités éducatives et professionnelles, avec une meilleure régularité et un engagement accru,

Développement de l'autonomie et de la responsabilisation, en particulier lors des immersions en milieu rural et des camps éducatifs,

Revalorisation de l'estime de soi, à travers les réussites scolaires, professionnelles et sociales.

Chez les adolescents déplacés, l'impact se traduit également par :

Une intégration sociale et professionnelle effective ;

Un accès à des activités génératrices de revenus ;

Un sentiment de dignité retrouvée et de reconnaissance sociale.

### *INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE*

Les principaux indicateurs de performance observés en 2025 sont les suivants :

Taux d'engagement des jeunes dans le projet éducatif : élevé, avec une participation régulière aux activités proposées,

Taux de maintien en stage : 100 % des jeunes orientés ont poursuivi leur stage jusqu'à son terme,

Taux de réussite scolaire des enfants locaux accompagnés : 78 %,

Stabilisation psychosociale observée chez une majorité des jeunes suivis sur l'année,

Renforcement des compétences sociales et professionnelles de base chez l'ensemble des jeunes accompagnés.

Ces résultats confirment la pertinence du modèle d'intervention de l'Association Seconde Chance, fondé sur l'individualisation des parcours, la relation éducative de proximité et une approche globale intégrant les dimensions éducatives, psychosociales et professionnelles.

### **PARTENARIATS ET GOUVERNANCE**

La réussite des actions menées par l'Association Seconde Chance repose sur une gouvernance structurée et sur des partenariats solides, fondés sur la confiance, la complémentarité des expertises et une vision partagée de l'accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité.

### *PARTENARIATS ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS*

L'Association Seconde Chance travaille en étroite collaboration avec des partenaires associatifs et institutionnels, tant au niveau local qu'international. Ces partenariats permettent d'assurer la cohérence, la continuité et la qualité des parcours d'accompagnement proposés aux jeunes.

Le partenaire principal de l'ASC est l'Association Duo Solidarité, qui confie à l'ASC des jeunes pour des séjours éducatifs de rupture. Cette collaboration, fondée sur la confiance et le professionnalisme, garantit un suivi coordonné entre la France et le Togo, assurant une continuité éducative et sociale tout au long du parcours du jeune.

Par ailleurs, l'ASC collabore avec :

Des familles d'accueil partenaires en milieu urbain et rural ;

Des structures de formation et d'insertion professionnelle ;

Des partenaires associatifs locaux, notamment dans le cadre d'activités sportives, culturelles et éducatives ;

Des professionnels de santé (psychologue, pédopsychiatre).

Ces partenariats renforcent la capacité de l'association à proposer des accompagnements adaptés et sécurisés, en adéquation avec les besoins spécifiques des jeunes.

#### 10.2 Collaboration avec les familles et les professionnels

La collaboration avec les familles constitue un pilier essentiel de l'accompagnement. L'ASC veille à maintenir un lien régulier avec les familles des jeunes, favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et l'adhésion au projet éducatif.

Les échanges avec les professionnels intervenant autour du jeune (éducateurs, enseignants, maîtres de stage, psychologue, pédopsychiatre) permettent une coordination efficace des actions et une adaptation continue des accompagnements.

Cette approche collaborative garantit une prise en charge globale, cohérente et respectueuse de l'intérêt supérieur du jeune.

### *COORDINATION FRANCE – TOGO*

La coordination entre la France et le Togo constitue un enjeu central du dispositif de l'ASC. Elle permet d'assurer :

- Une continuité éducative entre le pays d'origine et le lieu de séjour ;
- Un partage régulier d'informations entre les équipes ;
- Une préparation progressive et structurée du retour des jeunes.

Cette coordination repose sur des échanges réguliers, des bilans partagés et une communication fluide entre les structures partenaires. Elle contribue à sécuriser les parcours, à anticiper les transitions et à renforcer l'impact des accompagnements mis en œuvre.

## **PERSPECTIVES ET PROJETS FUTURS POUR L'ANNÉE 2026**

Forte des enseignements tirés de l'année 2025 et des résultats obtenus, l'Association Seconde Chance entend poursuivre et renforcer son action en 2026. Les perspectives à venir s'inscrivent dans une logique de consolidation des acquis, d'adaptation aux besoins émergents et de développement stratégique des dispositifs existants.

### *AXES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE*

En 2026, l'ASC prévoit de :

- Renforcer la qualité et la structuration des accompagnements éducatifs individualisés,
- Consolider les dispositifs de séjours éducatifs de rupture, en particulier en milieu rural,
- Développer davantage les actions de remobilisation scolaire et de préparation à l'insertion professionnelle,
- Améliorer le suivi post-séjour afin de sécuriser les parcours lors du retour des jeunes.

L'association souhaite également approfondir l'évaluation de ses actions, à travers la mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs plus systématiques, afin de mieux mesurer l'impact à moyen et long terme des accompagnements.

### *RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS*

Plusieurs axes de renforcement sont identifiés pour l'année à venir :

- ❖ Renforcement de l'accompagnement psychosocial, notamment par une meilleure adhésion des jeunes aux suivis psychologiques et pédopsychiatriques,
- ❖ Développement de l'offre de formation professionnelle, en diversifiant les secteurs de stages et en consolidant les partenariats avec les maîtres de stage,
- ❖ Pérennisation des actions sociales complémentaires, en faveur des enfants locaux et des adolescents déplacés, avec une attention particulière portée à l'accès à l'éducation et à l'emploi,
- ❖ Renforcement des compétences des équipes, à travers la poursuite des formations continues et des séances d'analyse des pratiques.

### *BESOINS ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT*

La mise en œuvre de ces perspectives nécessite un renforcement des moyens humains, matériels et financiers de l'association. À ce titre, l'ASC identifie plusieurs besoins prioritaires :

- ❖ Le soutien au financement des séjours éducatifs et des activités pédagogiques,
- ❖ L'appui aux dispositifs de formation et de professionnalisation des équipes,
- ❖ Le développement d'actions d'insertion socioprofessionnelle,
- ❖ Le soutien aux actions sociales complémentaires en direction des publics vulnérables.

L'Association Seconde Chance demeure ouverte à de nouvelles opportunités de partenariat et de financement, convaincue que la coopération et l'engagement partagé constituent des leviers essentiels pour répondre durablement aux enjeux liés à la protection et à l'accompagnement des jeunes.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

L'année 2025 a confirmé la pertinence et l'efficacité du modèle d'intervention de l'Association Seconde Chance dans l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité. À travers une approche globale, individualisée et centrée sur la relation éducative, l'ASC a su proposer des parcours structurants favorisant la reconstruction, la stabilisation et la remobilisation des jeunes accompagnés.

Les résultats observés, tant sur le plan éducatif, psychosocial que socioprofessionnel, témoignent de l'impact positif des dispositifs mis en œuvre. Les séjours éducatifs de rupture, l'accompagnement personnalisé par le système du « grand frère / grande sœur », les actions de formation, les stages professionnels ainsi que les activités pédagogiques et sociales ont permis aux jeunes de retrouver confiance, repères et perspectives d'avenir.

Au-delà de son public principal, l'ASC a également renforcé son engagement solidaire en faveur des enfants et adolescents locaux ainsi que des jeunes déplacés issus des pays du Sahel, contribuant ainsi à l'insertion, à la dignité et à l'autonomie de publics particulièrement fragilisés.

Ces avancées n'auraient pu être possibles sans l'implication constante des équipes éducatives, la confiance des familles, ainsi que le soutien fidèle des partenaires associatifs, institutionnels et financiers. L'Association Seconde Chance leur adresse ses remerciements sincères pour leur engagement aux côtés de la jeunesse.

Résolument tournée vers l'avenir, l'ASC entend poursuivre et renforcer ses actions en 2026, en consolidant les dispositifs existants, en développant de nouveaux axes d'intervention et en approfondissant l'évaluation de son impact. Convaincue que chaque jeune mérite une opportunité de se reconstruire et de révéler son potentiel, l'Association Seconde Chance réaffirme son engagement à œuvrer durablement en faveur d'une société plus juste, solidaire et attentive à sa jeunesse.